



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/11/2024

2024-11-06

L'an deux mille vingt quatre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. CARTERON Philippe, M. CHAUVÉ Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Procuration(s) :

Mme LECLoux Aurélie, M. Pierre DUBOST

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLoux Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme PONCET Valérie

Date de convocation
28/10/2024

AVENANT POLE ASSOCIATIF

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le montant initial des travaux réalisés par l'entreprise BOINON concernant l'Aménagement du Pôle Associatif était de 63 200, 76 € TTC.

Il informe les élus que suite à des modifications apportées, des travaux complémentaires sont devenus nécessaires. De ce fait, il faut ajuster la commande initiale et il convient de prendre un avenant intégrant les plus et moins values des travaux du pôle associatif dont le montant s'élève à 6 311, 57 € TTC ce qui entraîne un nouveau montant du marché public à 69 512, 33 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- d'approuver l'Avenant n°1 au marché de l'entreprise BOINON dans le cadre des travaux d'aménagement du pôle associatif qui prévoit ce qui suit :

- Montant initial du marché : 52 667, 30 € HT
- Montant de l'avenant : 5 259, 64 € HT
- Nouveau montant du marché : 57 926, 94 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le présent avenant, ainsi que toute pièce s'y rapportant, les crédits correspondants étant inscrits au budget de la commune, section investissement, opération n° 341.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
Le 05 Novembre 2024



La Secrétaire de Séance
Valérie PONCET

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to Valérie Poncet, the Secretary of the Session.

Le Maire
Serge DERORY

Affichage fait le.....12 NOV. 2024.....numériquement